Opération d'Intérêt National

ÉCO-VALLÉE

Réunion d'information du CPC

**Présentation de la démarche
de préservation et de développement
de l'agriculture dans la plaine du Var**

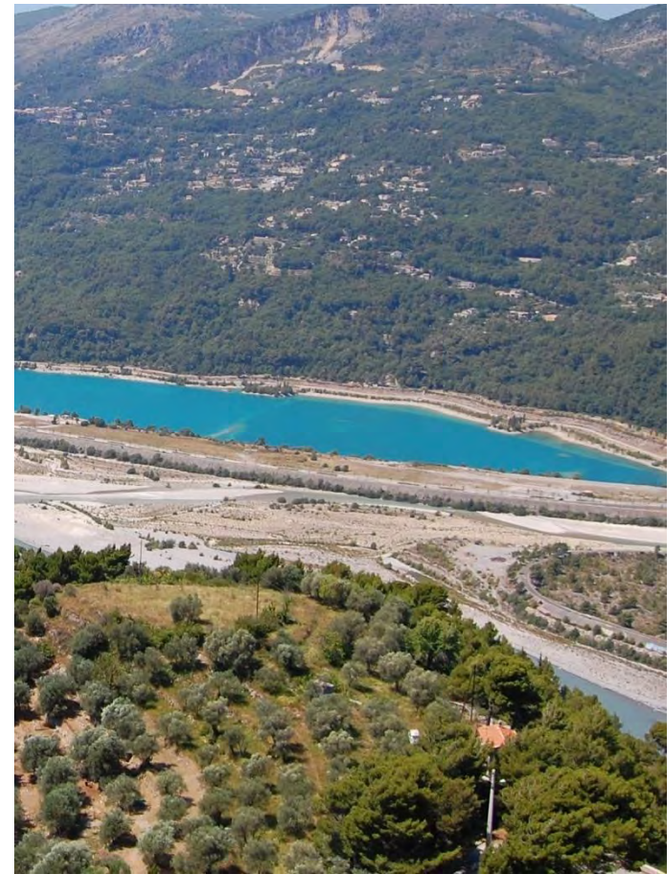

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Région Provence Alpes Côte d'Azur

CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES MARITIMES

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ALPES-MARITIMES

ÉCO VALLÉE
OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL
EPA PLAINE DU VAR

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Réunion d'information
« Agriculture Plaine du Var »

Ordre du jour

- Rappel du contexte

- L'élaboration d'une démarche partenariale

- Le diagnostic de l'agriculture dans la Plaine du Var

- La méthode de définition du plan d'actions : de la Charte départementale au plan d'actions pour la plaine du Var

Rappel du contexte

Différentes initiatives et partenariats antérieurs :

Création de l'OIN puis mise en place de l'EPA

↓

Stratégie de développement durable de l'agriculture et de la forêt des Alpes-Maritimes

↓

Echanges de courriers entre le Préfet et le Président de la Métropole NCA demandant la définition d'une stratégie en vue de préserver et développer l'agriculture de la Plaine du Var

↓

3 conventions bipartites de la Chambre d'agriculture avec le Conseil Général, la Métropole NCA et l'association Métropole Bleue

↓

Lancement de l'élaboration du PSO de l'EPA, du SCOT et du PLU métropolitains

L'élaboration d'une démarche partenariale

Schéma de gouvernance partagée

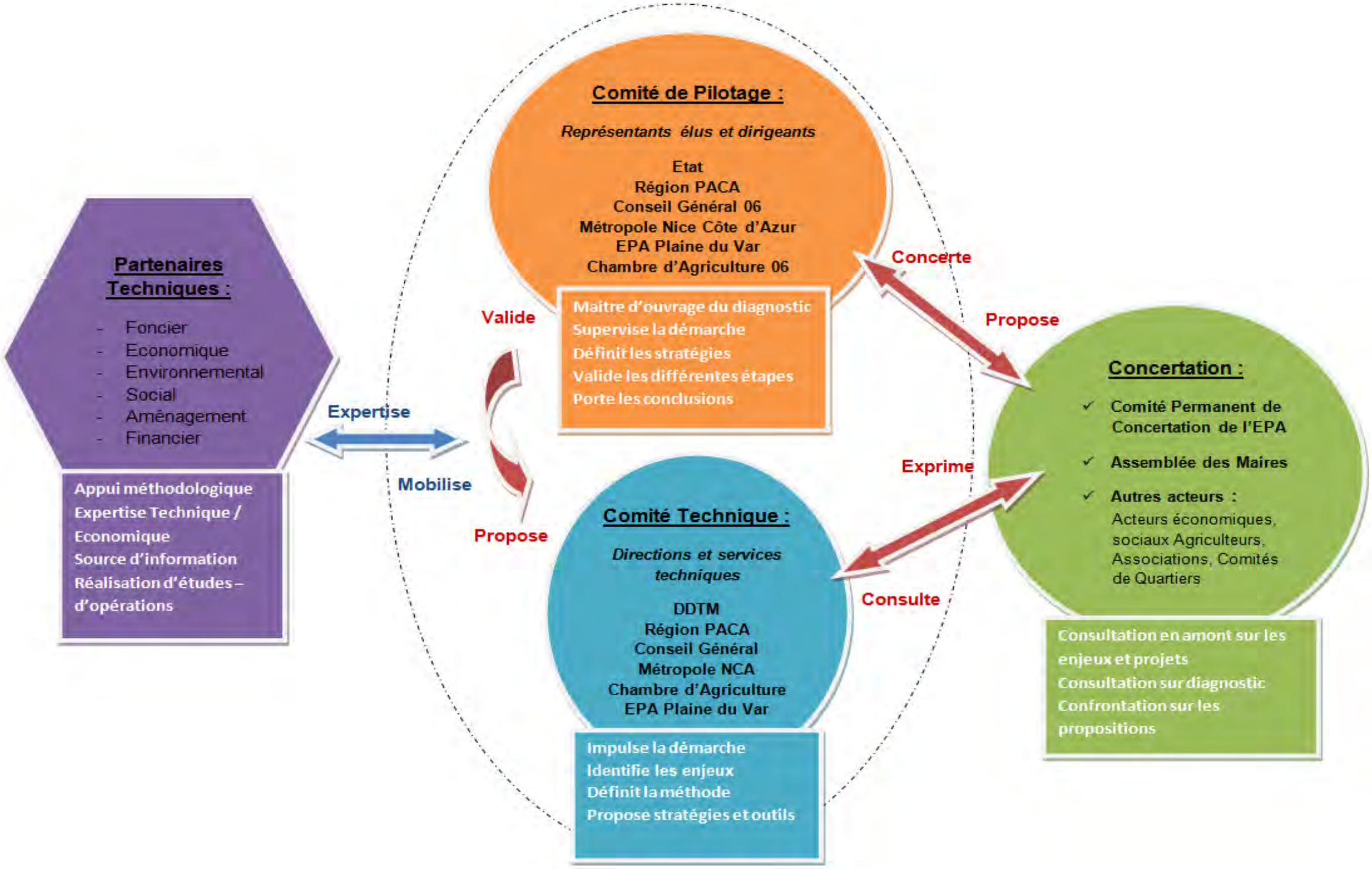

Réunion d’information

« Agriculture Plaine du Var »

Le diagnostic de l’agriculture dans la Plaine du Var

Synthèse Agriculture Plaine du Var

L'agriculture dans la Plaine du Var

Une emprise spatiale en diminution et des dynamiques foncières contrastées

- **10% de la surface** de l'OIN classée en Zone Agricole

- Prix du foncier agricole : 30 (à 200) fois la moyenne nationale (Source SAFER 2012)

- Maintien global des zones agricoles **avec des évolutions contrastées par secteur :**

  - **Reconquête** sur la plaine de Gattières et Bellet
  - **Perte** en zone péri-urbaine (Nice les Baraques, Saint Laurent du Var)

OIN, Surfaces cultivées-2013

L'agriculture source d'emplois....Mais des perspectives limitées par l'enjeu de la transmission

→250 agriculteurs* — 76% chefs d'exploitations / 24% cotisants solidaires

→**800 emplois** dont 70% en CDI**
→0,9% des emplois de l'OIN

Evolution
- 60% des agriculteurs en 20 ans

**Le statut des agriculteurs est défini selon la surface exploitée par rapport à la Surface Minimum d'Installation (SMI) définie pour chaque production. Les chefs d'exploitations ont une surface supérieure à la ½ SMI. Les cotisants solidaires ont une surface comprise entre 1/8 et ½ de la SMI.*
***Source MSA*

Des productions agricoles diversifiées... ...et des agriculteurs soucieux de la qualité de leurs produits

(% en nombre d'agriculteurs - Source Ca06 2012)

- 10% des agriculteurs certifiés **AB** (soit deux fois la moyenne nationale)

- **3 AOP** (Appellation d'Origine Protégée) *Vin de Bellet, Olive et Huile d'olive de Nice*

- **3 IGP** (Indication Géographique Protégée) *Miel de Provence, Agneaux de Sisteron* sur les collines du Nord Est, *Vin des Alpes-Maritimes.*

Adaptation et innovation

-Appui des expérimentations du **CREAT** (Centre de Recherche Economique et d'Action Technique de la Chambre d'agriculture) et de **l'INRA** (Institut National de la Recherche Agronomique) pour la recherche et le transfert de nouvelles technologies agricoles

-Diversification de la production et des filières de « niche »

-Développement des circuits courts : en moyenne 70% des exploitations engagées, 1 point de vente collectif (Colomars), autres points de vente en circuits courts, 4 lieux de distribution AMAP, marchés agricoles, distributeurs automatiques à la ferme etc.

-Développement d'activités extra-agricoles et intégrées au contexte touristique (accueil à la ferme)

Réalisation du diagnostic:

Synthèse des études existantes

+

Identification et caractérisation des zones à enjeux agricoles par la Chambre d'agriculture

+

Croisement des données des partenaires : utilisation du sol, DTA, zonage réglementaire, artificialisation, environnement, risques…

↓

Identification de 11 secteurs d'intérêt agricole

Réalisation du diagnostic:

Étude de la CA 06 :

28 zones à enjeux = 575 ha

- **400 ha de terres exploitées**, à préserver

- **175 ha de friches**, à reconquérir

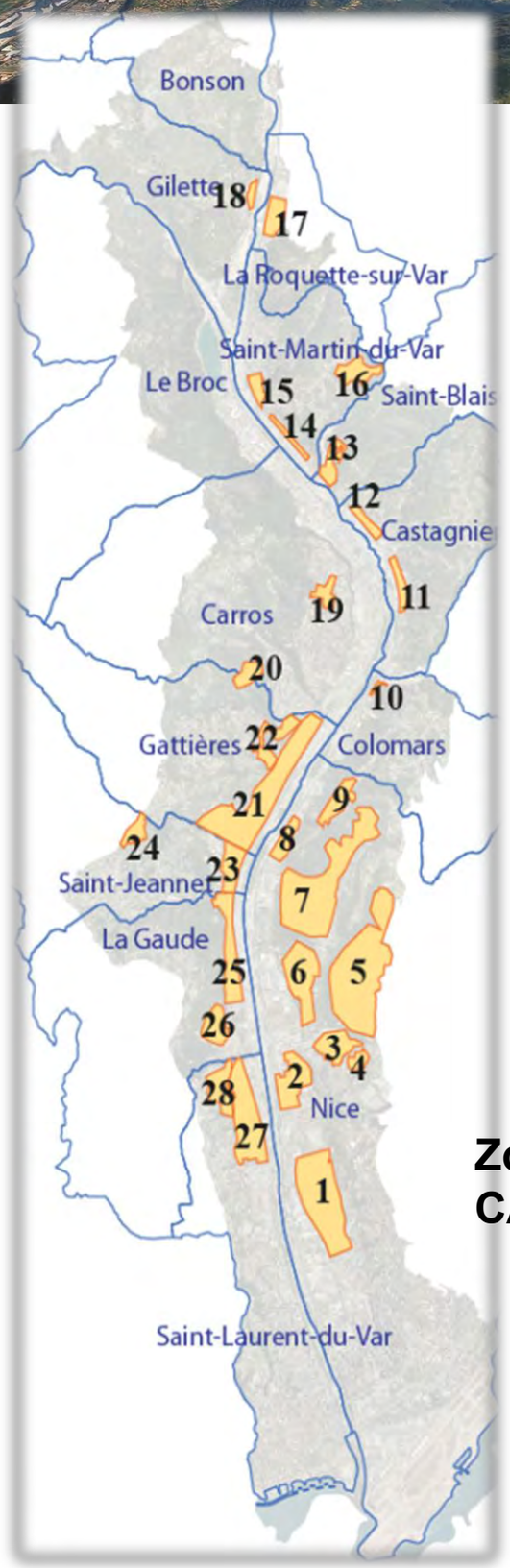

Zones à enjeux agricoles – CA 06 - 2014

Réalisation du diagnostic:

Étude de la CA 06 complétée par l'étude de l'EPA

des zones A non comprises dans les 28 zones de la CA = **470 ha**, avec les mêmes critères :

-zones règlementaires
-DTA
-PPRi, PPRmt,PPRif
-artificialisation du sol

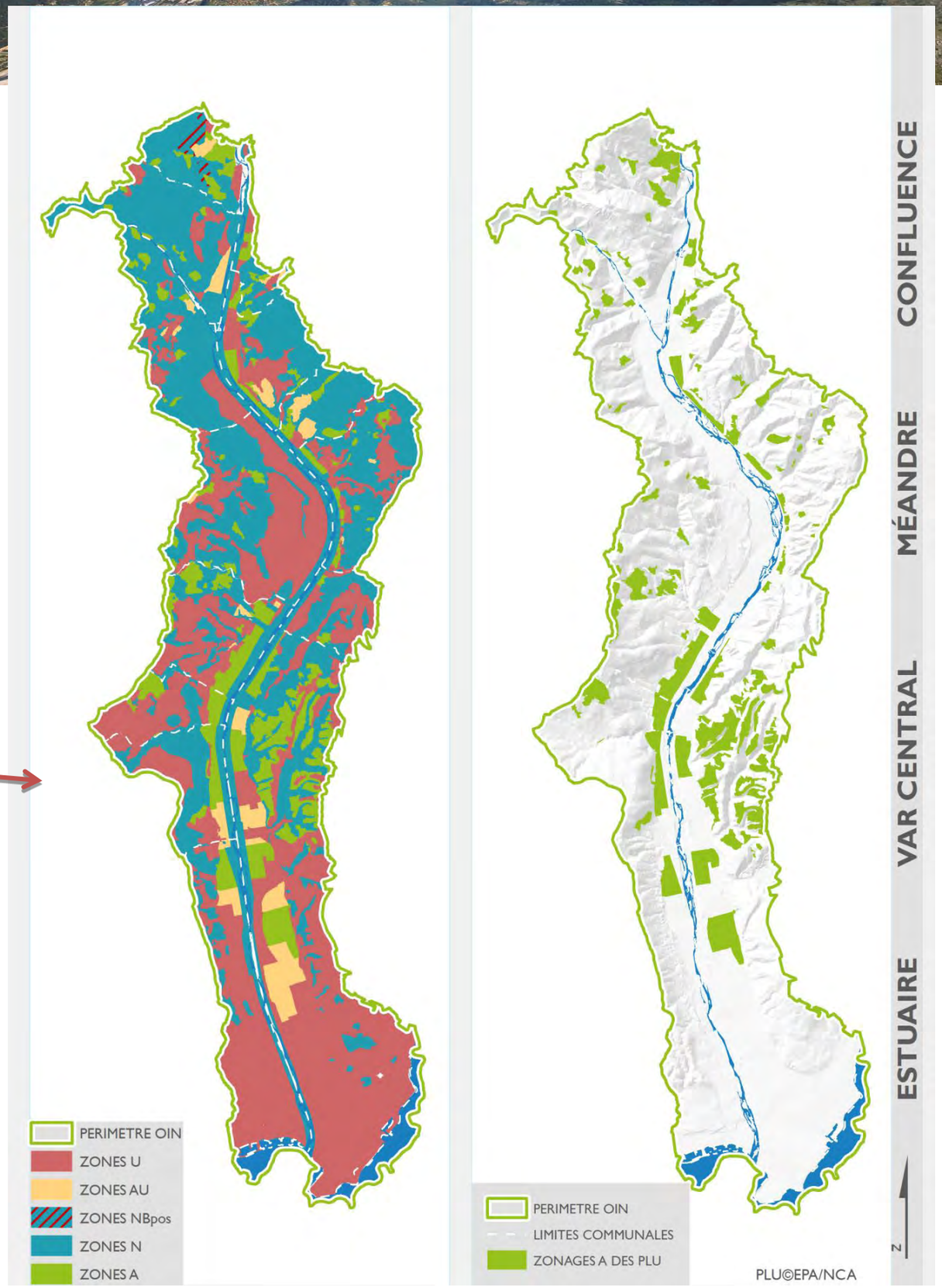

Identification des secteurs d'intérêt agricole

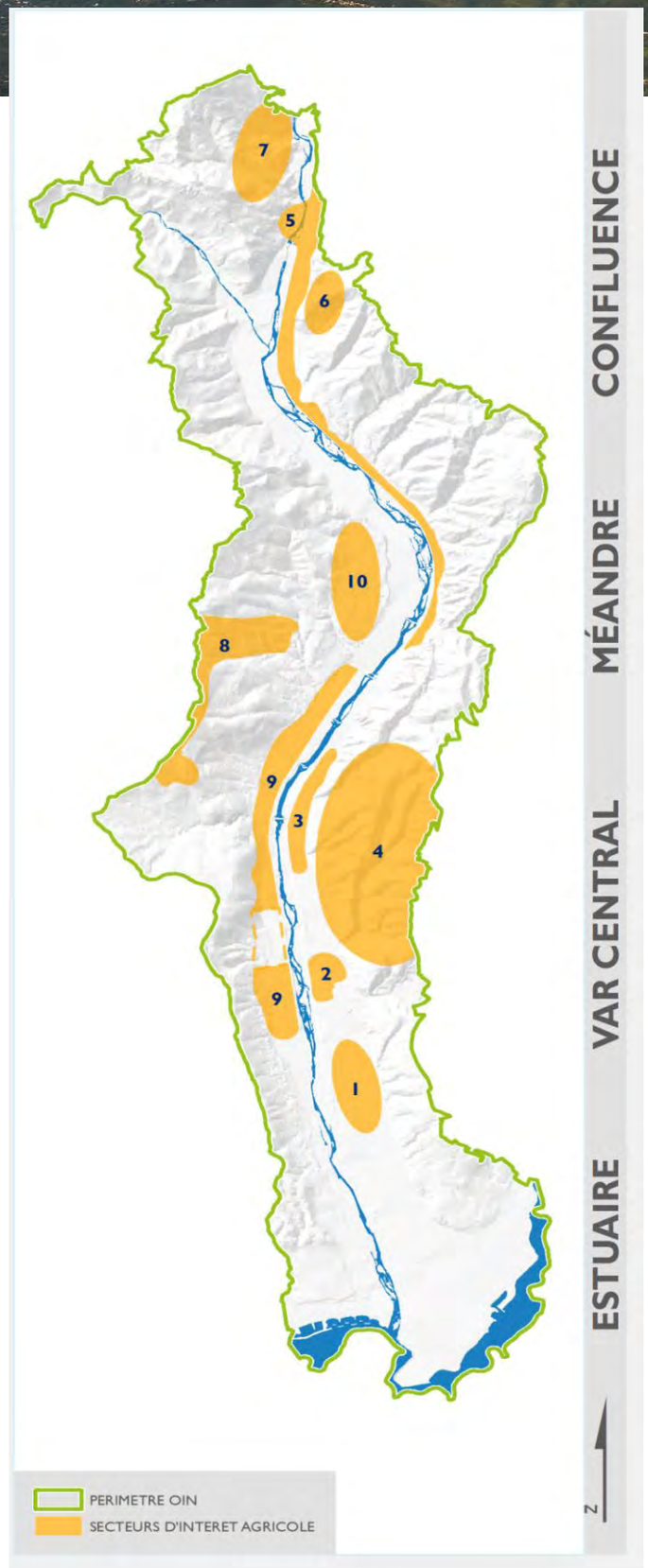

1. Secteur Nice Les Baraques
2. Secteur Nice St Isidore Plaine
3. Secteur Nice La Combe élargi à Lingostière Nord
4. Secteur regroupant les zones Bellet, Crémat, St Isidore-coteaux et les Cappans
5. Secteur regroupant les zones Colomars, Castagniers, St Blaise, St Martin-Plaine, La Roquette sur Var
6. Secteur de St Martin du Var élargi au territoire de La Roquette
7. L'étude a également permis d'ajouter le secteur de Bonson classé en zone agricole et qui présente notamment un intérêt pour l'oléiculture.
8. Secteur des coteaux de Carros et de St Jeannet qui intègrent également les coteaux de La Gaude
9. Secteur regroupant les zones en plaine de Gattières, St Jeannet, La Gaude et les Iscles à Saint Laurent du Var
10. Secteur Carros les Plans.

- L'ensemble des espaces agricoles de l'OIN non compris dans les 10 secteurs précédents constitue un 11e secteur qui pourra bénéficier, lorsque cela est pertinent, d'opérations menées dans le cadre du plan d'actions.

Les enjeux d'une stratégie globale

Un territoire présentant différentes caractéristiques

Des polarités agricoles existantes et potentielles à **conforter et développer**

Des agricultures à **intégrer** à d'autres modes d'occupation des sols et fonctions territoriales

Des secteurs exploités mais isolés **à protéger et/ou reconquérir**

Réunion d’information

« Agriculture Plaine du Var »

La méthode de définition du plan d’actions : de la Charte départementale au plan d’actions pour la plaine du Var

Réunion d'information

« Agriculture Plaine du Var »

Signature de la Charte de développement durable de l'agriculture et de la forêt des Alpes-Maritimes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Région Provence Alpes Côte d'Azur

CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES MARITIMES

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

POLE AZUR PROVENCE COMMUNAUTE DU PAYS DE GRASSE

COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE

ÉCO VALLÉE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL EPA PLAINE DU VAR

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ALPES-MARITIMES

Communes forestières

SPFSA

fdsea

Jeunes Agriculteurs

Confédération Paysanne

APPAM

Olive de Nice AOP

Vignoble de Nice BELLET

alliance provence RESEAU REGIONAL DES AMAP

Agribio Alpes Maritimes

FIBOIS 06-83

Centre Régional de la Propriété Forestière
Forêt Privée de Provence Alpes Côte d'Azur

Coopérative Provence Forêt

La Charte Développement durable de l'agriculture et de la foret
Les 4 piliers

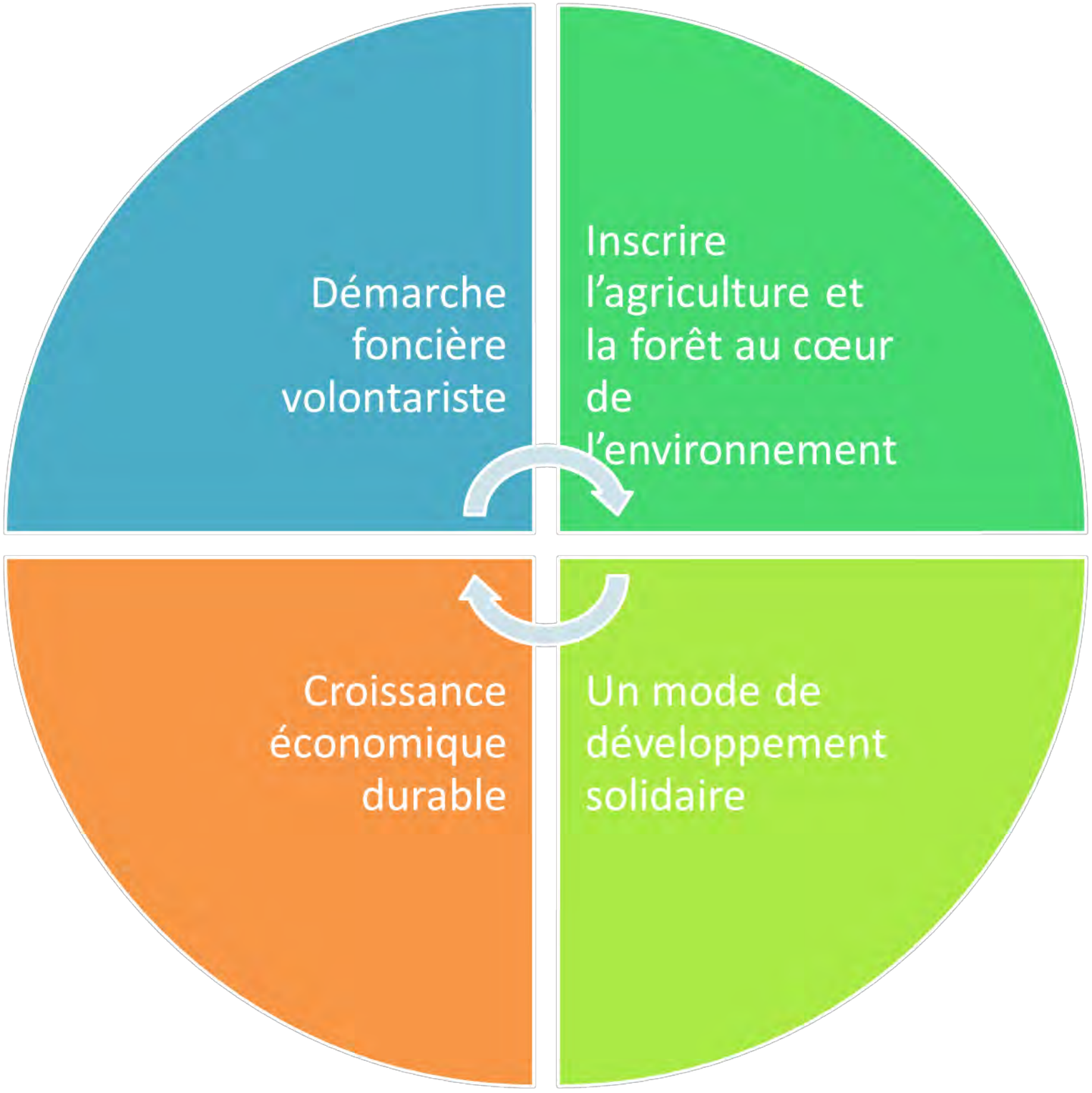

« Agriculture Plaine du Var »
Articulation du diagnostic et de la Charte

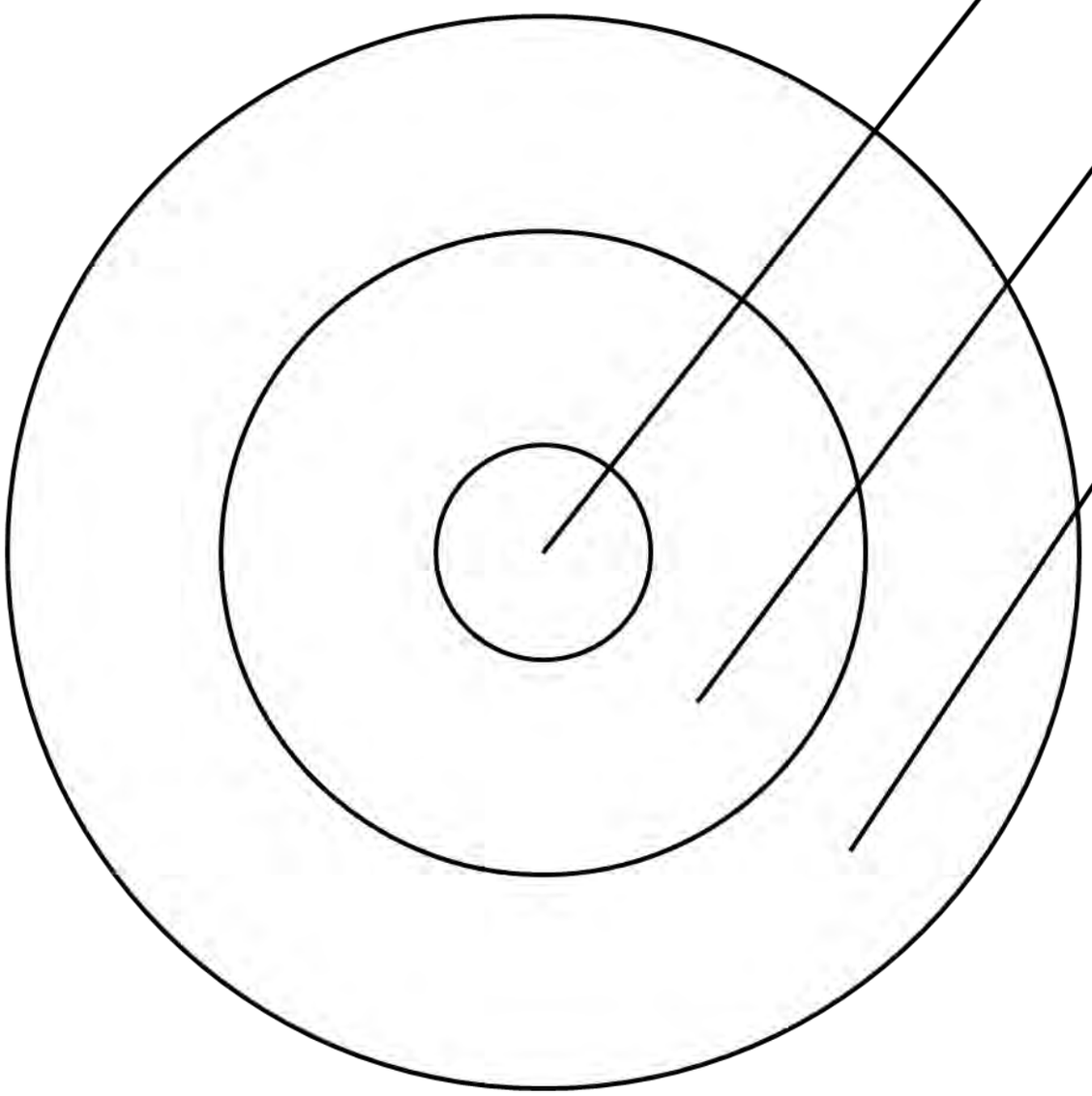

« Agriculture Plaine du Var »
Principes méthodologiques

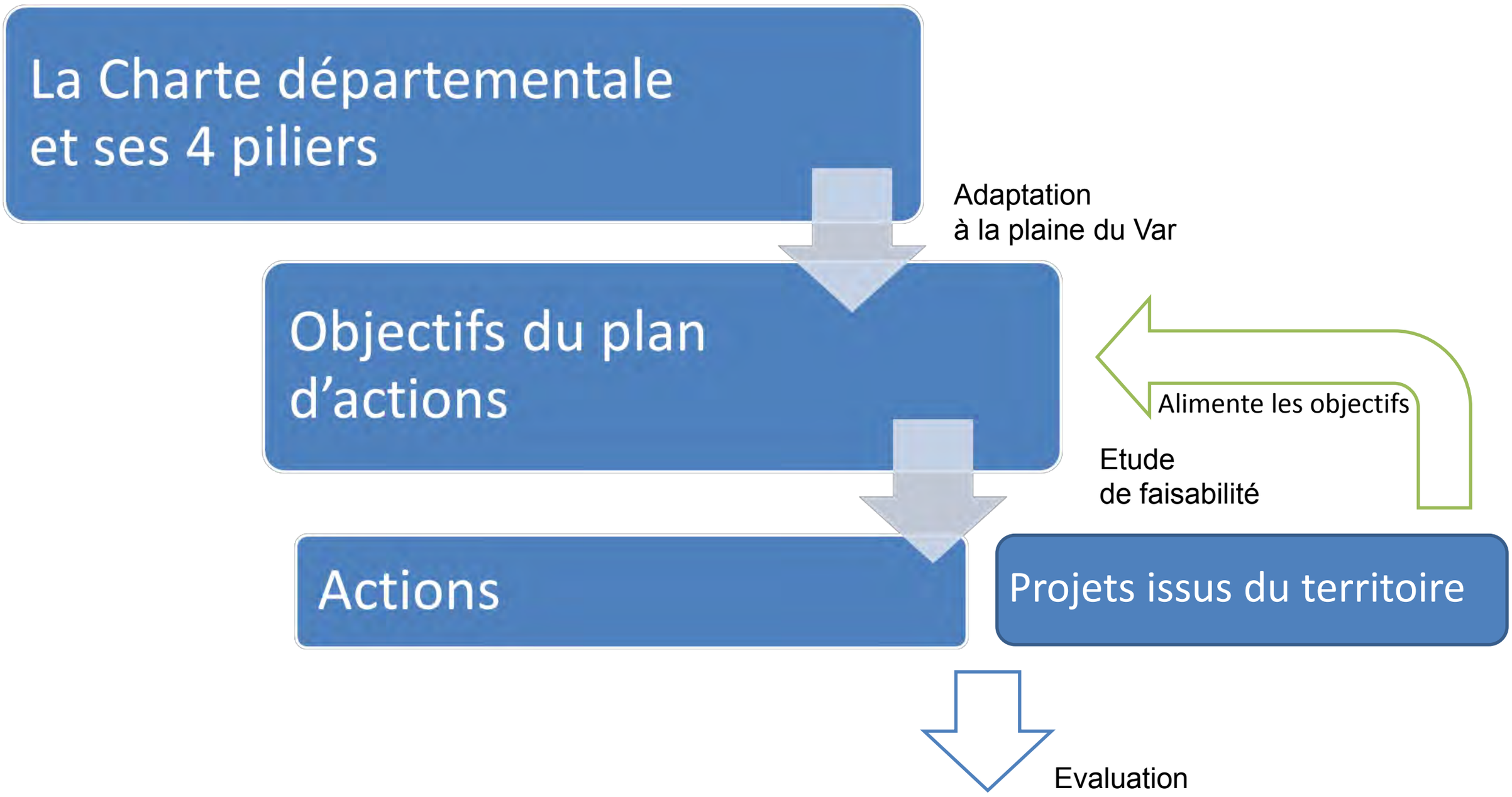

La Charte Développement durable de l'agriculture et de la foret
Les 4 piliers et leurs objectifs

- Mieux connaitre et suivre l'évolution des territoires
- Préserver le potentiel des terres agricoles
- Mobiliser et mettre en valeur les espaces fonciers agricoles et forestiers
- Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs et la Transmission du foncier agricole

Démarche foncière volontariste

Inscrire l'agriculture et la forêt au cœur de l'environnement

- Améliorer les pratiques agricoles au regard de l'environnement
- Développer la certification environnementale des exploitations
- Améliorer la prise en compte des contraintes environnementales dans le soutien à la production agricole

Croissance économique durable

- Conforter la production
- Accroitre les capacités de la transformation
- Valoriser l'offre locale à travers des circuits courts

Un mode de développement solidaire

- Mettre en adéquation l'offre d'emploi et la demande
- Proposer des programmes de formation adaptés aux besoins
- Améliorer les capacités et conditions de logement des actifs

Réunion d'information
« Agriculture Plaine du Var »

Merci de votre attention

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Région Provence Alpes Côte d'Azur

CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES MARITIMES

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ALPES-MARITIMES

ÉCO VALLÉE
OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL
EPA PLAINE DU VAR

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR